

Agence de développement économique « Seine-Saint-Denis avenir »

Rencontre avec les personnels

Vendredi 23 septembre 2011

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

22 IX 11

Monsieur le président du directoire,
Mesdames, Messieurs,

Lorsque la délégation du développement économique m'a été confiée par le président du Conseil général Claude Bartolone, à l'issue des dernières élections cantonales, j'ai trouvé à l'Agence une situation quelque peu compliquée, dont chacun ici a parfaitement connaissance et sur laquelle je ne reviendrai pas dans le détail.

Je veux donc en tout premier lieu vous remercier d'avoir su faire face à ce contexte difficile et d'avoir permis la tenue, dans de bonnes conditions, des initiatives dont l'Agence a la charge. Je pense bien sûr au salon du Bourget ou à Dimension 3, qui ont encore été cette année de grands succès. Je pense également au salon Ebase qui s'est tenu à Genève et auquel nous avons participé dans le cadre de la démarche Hubstart Paris. Je pense enfin aussi à l'organisation du dernier Conseil d'orientation et de surveillance qui a été l'occasion de préciser une nouvelle feuille de route qui servira de cadre de référence à l'Agence pour les prochains mois.

Au cours de ces derniers mois, ma priorité -avant de venir à votre rencontre- a été de créer les conditions d'un retour à la normale dans les meilleurs délais possibles. Il s'est agi, dans un premier temps, de régler le problème généré par la perspective du départ du directeur général. Il s'est agi, ensuite, de créer les conditions permettant le recrutement d'un successeur. Sur ce dernier point, le principe de réalité a malheureusement pris le dessus sur la rapidité avec laquelle j'aurais souhaité que les choses évoluent. Force est de reconnaître, en effet, que nous avons été confrontés aux aléas qui peuvent se poser dans le cadre d'une procédure de recrutement. J'en profite pour attirer l'attention de chacun sur la discrétion qui s'impose lorsqu'une telle procédure est lancée.

Je veux aussi vous faire part -en tant que représentant du président du Conseil général, président du COS- de quelques principes sur la manière dont j'appréhende et conçois l'organisation du travail que nous menons conjointement et des relations qui unissent l'Agence et le Conseil général.

Le Conseil général est le principal financeur d'un outil autonome créé au service du territoire de la Seine-Saint-Denis.

Cela veut dire que l'Agence n'est pas un service de la collectivité départementale. L'autorité décisionnelle en matière d'organisation de l'Agence, de gestion du personnel, de répartition des tâches revient pleinement au directoire, et plus spécifiquement -comme tel est le cas dans toute organisation- au directeur général. Durant la période de transition que vous traversez, ces missions ont pour l'essentiel été assurées avec solidité par le président du directoire Francis Dubrac, avec le précieux soutien de son vice-président Georges Guilbert. A ce titre, je tiens à exprimer à Francis toute ma gratitude et à lui renouveler toute la confiance que je lui porte. J'ai la conviction qu'il saura, dans la nouvelle séquence que nous

abordons, accompagner pleinement le nouveau directeur dans les futures tâches qui lui incomberont.

Dans ce partenariat, le rôle du Conseil général consiste à se prononcer sur les grandes orientations qui structurent le travail de l'Agence, en collaboration étroite avec le président du directoire et à partir aussi de propositions pouvant émaner du directeur de l'Agence et des équipes.

Ces grandes orientations ont été formulées par Claude Bartolone lors du dernier Conseil d'orientation et de surveillance, au travers des 3 axes qui doivent constituer dans les grandes lignes la feuille de route de l'Agence pour les prochains mois :

- Poursuivre les actions de promotion de la marque « Seine-Saint-Denis » pour attirer les entreprises, ce qui constitue naturellement le cœur des missions de l'Agence ;
- Continuer d'œuvrer pour que la population du territoire et plus particulièrement les jeunes puissent davantage bénéficier des retombées et des effets positifs du développement économique du département, notamment en termes d'accès à l'emploi ;
- Il s'agira aussi dans la période, pour l'Agence, de devenir un véritable outil d'accompagnement de la dynamique métropolitaine, en se saisissant des enjeux liés aux projets du Grand Paris et en mobilisant notamment les entreprises autour de ces sujets.

Une fois les dernières questions d'organisation définitivement réglées, j'ai la conviction que le Conseil général et l'Agence pourront encore mieux travailler de concert, dans le cadre de relations et d'habitudes de travail en commun qui méritent, à mes yeux, d'être clarifiées et renforcées. J'ai également la conviction que l'Agence pourra trouver un nouveau souffle, qui lui permettra d'appréhender avec dynamisme la séquence de travail particulièrement riche qui s'annonce.

Voici pour ne citer que quelques exemples, les principaux événements et projets à venir, qui nécessiteront la mobilisation, les compétences et les savoir-faire de chacun d'entre vous :

- Le forum économique devrait vraisemblablement se tenir le 14 novembre prochain en soirée. En cohérence avec la feuille de route, je souhaite qu'il soit tourné cette année vers les projets du Grand Paris. Il a donc vocation à réunir les principaux acteurs du Grand Paris, pour aborder cette thématique sous un angle général et à l'échelle départementale. Il doit être toutefois perçu comme le « coup d'envoi » de réunions et de rencontres à plus petite échelle -sous la forme par exemple de petits-déjeuners de travail- traitant de projets et d'enjeux plus locaux (autour des gares, sur le périmètre de « Territoires de l'Ourcq »...).
- Le salon de l'immobilier d'entreprise de Paris Ile-de-France (Simi) qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre au Palais des Congrès pourrait également être l'occasion de traiter des grands projets du Grand Paris. Je sais que vous travaillez déjà en ce sens.
- Le projet d'animation d'un club d'entreprises que le président du Conseil général souhaite centré autour d'un label en partenariat avec le Red Star. Il s'agit de s'appuyer sur la notoriété du Red Star pour animer un club d'entreprises à l'échelle du département.

A l'heure où nous continuons de subir les effets ravageurs de la crise économique, les missions de l'Agence tiennent une place plus que jamais centrale. A plus forte raison dans un département comme le nôtre, où le chômage fait rage et où les retombées du développement économique ne bénéficient pas encore suffisamment aux habitants et en particulier aux jeunes de notre territoire. Il y a donc beaucoup à faire et je compte sur vous pour que toutes les conditions soient rapidement réunies afin que l'Agence puisse pleinement trouver le rôle qui lui revient, à partir d'orientations politiques claires et adaptées, sous l'impulsion d'un nouveau directeur général, au recrutement duquel nous travaillons avec votre président.